

Renaissance and Reformation Renaissance et Réforme



La représentation historiographique de la communauté protestante au XVII^e siècle : « l'historien astorge et véritable » dans l'Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné

Andrea Marie Frisch

Volume 46, numéro 1, hiver 2023

Numéro spécial : La représentation des communautés protestantes face aux pouvoirs politiques (xvi^e–xvii^e siècle)

Special Issue: The Representation of Protestant Communities vis-à-vis the Political Powers (16th-17th centuries)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107786ar>

DOI : <https://doi.org/10.33137/rr.v46i1.41737>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (imprimé)

2293-7374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Frisch, A. (2023). La représentation historiographique de la communauté protestante au XVII^e siècle : « l'historien astorge et véritable » dans l'Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 46(1), 171–192. <https://doi.org/10.33137/rr.v46i1.41737>

Résumé de l'article

Dans la préface de son *Histoire universelle* (1616), le calviniste Agrippa d'Aubigné établit une opposition fondamentale entre l'historien « pathétique et faux » et celui qui serait « astorge et véritable », opposition qui refuse explicitement le rapport nécessaire entre pathos et vérité qui fonde la représentation de la communauté protestante dans son poème épique, *Les Tragiques*, publié la même année. Une analyse poussée de ce mot étrange, « astorge », choisi par Aubigné pour caractériser sa posture d'historien, nous permet de montrer que loin d'être complémentaires, les deux conceptions de la vérité historique qui sous-tendent les deux ouvrages – l'une politique, l'autre théologique – s'avèrent profondément incompatibles dans le contexte où Aubigné voulait intervenir.

© Andrea Marie Frisch, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La représentation historiographique de la communauté protestante au xvii^e siècle : « L'historien astorge et véritable » dans l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné

ANDREA MARIE FRISCH

University of Maryland

Dans la préface de son Histoire universelle (1616), le calviniste Agrippa d'Aubigné établit une opposition fondamentale entre l'historien « pathétique et faux » et celui qui serait « astorge et véritable », opposition qui refuse explicitement le rapport nécessaire entre pathos et vérité qui fonde la représentation de la communauté protestante dans son poème épique, Les Tragiques, publié la même année. Une analyse poussée de ce mot étrange, « astorge », choisi par Aubigné pour caractériser sa posture d'historien, nous permet de montrer que loin d'être complémentaires, les deux conceptions de la vérité historique qui sous-tendent les deux ouvrages – l'une politique, l'autre théologique – s'avèrent profondément incompatibles dans le contexte où Aubigné voulait intervenir.

In the preface to his Histoire universelle (1616), the Calvinist Agrippa d'Aubigné establishes a fundamental opposition between a historian he calls “pathétique et faux” and one that is “astorge et véritable”. This opposition constitutes an explicit rejection of the necessary bond between pathos and truth that grounds Aubigné’s representation of the Protestant community in his epic poem, Les Tragiques, published in the same year. An extended analysis of the strange word that Aubigné uses to describe his historiographical stance—“astorge”—reveals that far from being complementary, the two conceptions of historical truth that underlie these two works—one political, the other theological—are in fact profoundly incompatible in the context in which Aubigné sought to intervene.

Né en 1552, Agrippa d'Aubigné grandit dans une maison calviniste. Un des premiers partisans du roi protestant Henri de Navarre, il combat dans les guerres de Religion françaises dans l'armée protestante à partir de 1567¹. Comme beaucoup de ses coreligionnaires, Aubigné est amèrement déçu par l'abjuration d'Henri IV en 1593, et mécontent des termes de l'édit de Nantes. Après le tournant du xvii^e siècle, au cours des trois dernières décennies de sa vie, il était connu comme un défenseur intransigeant de la cause protestante en France ; dans leur catalogue des acteurs du milieu réformé en France, les frères Haag le qualifient de « fougueux soldat » et de « huguenot inflexible² ».

1. Pour des détails biographiques plus complets, voir Lazard, *Agrippa d'Aubigné*.

2. Eugène et Émile Haag, *La France protestante*, 1 : 459.

Pour raconter l'histoire de la communauté protestante en France, cet « huguenot inflexible » rédige une autobiographie destinée à ses enfants (*Salvée à ses enfants*, publiée pour la première fois sous le titre *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné* en 1729) ; un poème épique sur les guerres civiles françaises (*Les Tragiques*, publié clandestinement en 1616) ; et une *Histoire universelle* en plusieurs tomes (imprimée d'abord en 1616, puis sous forme retouchée en 1626). Aubigné a donc témoigné de l'expérience protestante dans trois genres distincts dans l'une des périodes les plus mouvementées de l'histoire de France. S'appuyant sur le principe de la complémentarité, la critique a tendance à attribuer une unité fondamentale à cette production polyvalente. On voit surtout une forte symbiose entre *Les Tragiques* et l'*Histoire universelle* : pour André Thierry, éditeur moderne de l'*Histoire universelle*, l'ouvrage en prose sert de support historiographique au poème baroque, l'une fonctionnant à la fois comme clé de lecture et comme justification pour ainsi dire empirique de la représentation extravagante de la colère divine dans l'autre³. Pour Thierry, « la portée politique et morale des deux grandes œuvres d'Agrippa d'Aubigné reste identique⁴ ». En même temps, Thierry ne laisse pas de distinguer clairement les stratégies de représentation de l'*Histoire universelle* de celles du grand poème polémique ; selon lui, dans l'*Histoire universelle*, « la violence des images poétiques [des *Tragiques*] fait place à la relation dépouillée, en une prose nerveuse de soldat, des faits avérés⁵ ». Cependant, la violence et la souffrance étant intimement liées à la représentation de la communauté protestante qu'Aubigné voulait transmettre, il semble difficile sinon impossible de les contourner dans le récit des « faits » que doit livrer son histoire, d'autant plus que, comme l'a souligné Daniel Ménager, le guerrier huguenot fait partie de ceux qui cherchaient des preuves de la vérité de la religion protestante dans le (violent) sacrifice de ses martyrs⁶. Pour Ménager, la rhétorique violente des *Tragiques* ne serait pas

3. Point de vu énoncé déjà à l'époque de sa thèse, que Thierry y résume ainsi : « Une bonne connaissance de l'*Histoire Universelle* permet de mieux saisir l'unité profonde des œuvres d'Agrippa d'Aubigné. Écrite par un chrétien hostile à Machiavel, elle ne contredit pas *Les Tragiques* et les pamphlets, mais les autorise en donnant des mêmes réalités une vision complémentaire » (Thierry, « Agrippa d'Aubigné auteur de l'*Histoire Universelle* », 21–24).

4. Thierry, « *Les Tragiques* et l'*Histoire Universelle* », 29.

5. Thierry, « *Les Tragiques* et l'*Histoire Universelle* », 19. Ici, Thierry prend l'*Histoire universelle* comme une sorte de clé de lecture pour décrypter certains passages des *Tragiques*.

6. Ménager, « Les origines de la Réforme d'après les premiers chapitres de l'*Histoire Universelle* », 261.

le produit d'un simple choix stylistique, mais relèverait surtout d'une exigence pure et nette de témoignage véridique.

Comme ces lectures divergentes le suggèrent, en lisant l'*Histoire universelle* avec *Les Tragiques*, on se retrouve face à une tension profonde au cœur de la conception de la *vérité* qui doit fonder la représentation de la communauté protestante dans les écrits d'Agrippa d'Aubigné. Dans ce qui suit, je propose une lecture croisée des deux ouvrages qui soulignera à quel point le rapport entre « portée politique » et « portée morale » y reste inévitablement tendu. Mon analyse prend comme point de départ la description que propose Aubigné de sa déontologie historiographique dans la préface de l'*Histoire universelle*. Là, notre auteur établit une opposition fondamentale entre l'historien « pathétique et faux » et celui qui serait « astorge et véritable⁷ ». Les deux liens proposés comme quasi nécessaires dans cette formule – celui entre le « pathétique » et le « faux », d'un côté, et celui entre « l'astorge » et le « véritable », de l'autre – annoncent d'emblée la tension qui sous-tend la conception de la vérité véhiculée par les deux ouvrages. Car on ne peut assez insister à quel point le pathétique et le véritable sont liés dans *Les Tragiques*, où la Vérité sacrée habite dans la misère :

Vérité de laquelle et l'honneur et le droict,
 Connu, loué de tous, meurt de faim et de froid ;
 Vérité qui, ayant son throsne sur les nues,
 N'a couvert que le ciel et traisné par les rües⁸

C'est précisément par sa souffrance, décrite en termes pathétiques, que la Vérité se fait reconnaître dans *Les Tragiques* ; les vers du poète ne se donnent comme rien d'autre que les « belles plaintes » de la Vérité même.

Pour Jean Lecointe, le poète-prophète qui transmet la vérité pathétique annoncée dans *Les Tragiques* se caractériserait lui-même par un « éthos pathétique⁹ ». Est-il possible de réconcilier cette orientation éthique selon laquelle la Vérité et le pathétique s'impliquent mutuellement, avec la figure de l'historien « astorge et véritable » de l'*Histoire universelle* ? À sonder la portée aux XVI^e et XVII^e siècles de ce mot curieux, « astorge », explicitement choisi par Aubigné

7. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 1 : 1.

8. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 343.

9. Lecointe, *L'idéal et la différence*, 380–86. Pour une réflexion plus pointue, voir Lestringant, « La poétique violente, dérangeante, des *Tragiques*, principale singularité du poème en 1616 ».

pour garantir la vérité de son *Histoire*, on constatera combien il est difficile de faire de l'un le complément et le support séculier, politique ou rhétorique de l'autre. Loin de là : la figure de l'historien astorge nous jette dans un abîme entre histoire séculière et histoire divine, dévoilant ainsi une tension irréductible sous l'unité apparente de l'œuvre albinéenne.

Selon Lazare Sainéan, le mot « astorge », forgé sur le grec ἄστοργος, est resté « absolument isolé et n'a jamais été employé au xvi^e siècle en dehors de d'Aubigné¹⁰ ». Même si cette constatation ne s'avère pas tout à fait exacte, afin de saisir les résonances de cette manière de désigner la vérité que doit transmettre la représentation albinéenne de la communauté protestante dans l'*Histoire universelle*, il est instructif de se tourner tout d'abord vers *Les Tragiques*, où l'on rencontre ce mot à trois reprises.

Cet adjectif apparaît pour la première fois au troisième livre, *La chambre dorée*, où le poète met en scène la corruption de la justice française à l'époque des guerres de Religion. Ici, Aubigné transmet la perspective de Dieu qui contemple « les justiciers, / Aux meurtriers si benins, des benins les meurtriers¹¹ », justiciers qui sont accompagnés des allégories d'Avarice, d'Ambition, d'Envie, et de Vanité, entre autres – parmi lesquelles on trouve cette « Endurcie, au teint mort, des hommes ennemie, / Pachyderme de corps, d'un esprit indompté, / Astorge, sans pitié, [qui] est la Stupidité¹² ». Cet être « astorge », à l'air bestial, brute et dur, incapable de pitié, soutient l'injustice et devient pour cela ennemi de l'homme en général.

Quand on retrouve « astorge » plus loin dans ce même livre, il s'agit d'un trait de caractère attribué aux justiciers dans un autre tribunal, celui de l'Inquisition espagnole :

Après, Dieu vit marcher de contenance graves
Ces guerriers hasardeux dessus leurs mules braves,
Les trompettes devant : quelque plus vieil soldart
Porte dans le milieu l'inférieur étendard,
Où est peint Ferdinand, sa compagne Isabelle,
Et Sixte Pape, auteurs de la secte bourrelle.
Cet oriflan superbe, en ce point arboré,

10. Sainéan, « Mélanges du xvi^e siècle », 334.

11. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 445.

12. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 453.

est du peuple tremblant à genoux adoré.
 Puis au fond de la troupe, à l'orgueil équipée,
 entre quatre héraux, porte un comte l'épée.
 Ainsi fleurit le choix des artisans *cruels*,
Hommes dénaturés, castillans naturels
 Ces mi-Mores hautains, honoré, effroyables,
 N'ont d'autre point d'honneur que d'être *impitoyables*,
 Nourris à exercer *l'astorge dureté*
A voir d'un front tétric la tendre humanité,
 Corbeaux courants aux morts et aux gibets en joie,
 S'égayant dans le sang, et jouants de leur proie¹³.

On a ici affaire à des êtres astorges bien historiques et non pas allégoriques. Le pape Sixte IV fut celui qui promulgua la bulle autorisant la mise en place de l'Inquisition en Espagne en 1478, à l'expresse demande des rois castillans Ferdinand et Isabelle, pour chasser les « hérétiques » de leur péninsule. Aubigné attribue ainsi « l'astorge dureté » aux ennemis terrestres de la communauté protestante¹⁴, ennemis qui se montrent « cruels », « impitoyables » et « tétric[s] » – sévère, farouche – devant la « tendre humanité » de leur semblables, devenant ainsi des « hommes dénaturés ».

Dans le troisième et dernier passage où s'emploie le mot « astorge » dans *Les Tragiques*, au livre des *Fers*, Aubigné fait ressortir le caractère familial de la violence du massacre de la Saint-Barthélemy en août 1572 : « La fille oste à la mere et le jour et la vie / Là le frere sentit de son frere la main / Le cousin esprouva pour bourreau son germain¹⁵ ». Depuis son siège au Ciel, l'Amiral de Coligny, le chef des Protestants qui fut la toute première victime des bourreaux ce jour du 24 août, nous fait contempler le massacre, constatant qu'il est

13. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 466–67 ; c'est moi qui souligne.

14. Selon Julián Durán, « pour la période allant de 1560 à 1614 [...] il apparaît que 2233 personnes furent jugées pour ce délit [du protestantisme] par les tribunaux dépendant de la Castille et 1337 pour ceux d'Aragon, ce qui représente une moyenne générale d'environ 66 personnes par an. Même si les inculpés pour protestantisme sont loin d'être aussi nombreux que les morisques, cette cause est malgré tout la troisième pour la période concernée. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène marginal mais d'une réalité bien présente qu'il faut prendre en considération » (« L'inquisition de Saragosse et les protestants (1560–1610) », 96).

15. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 617.

« difficile [de] juger qui est le plus astorge, / L'un à bien égorger, l'autre à tendre la gorge¹⁶ ». Comme dans le deuxième extrait, ces « astorges » sont des acteurs dans le drame bien terrestre des guerres de Religion ; ici, leur extrême violence est explicitement dirigée vers leurs propres parents.

Pour Jean-Raymond Fanlo, éditeur moderne des *Tragiques*, « astorge » veut dire « sans pitié, insensible » ; il s'agirait d'un « hellénisme [...] fréquent sous la plume d'Aubigné (et sous la sienne seulement, semble-t-il)¹⁷ ». Dans son édition du poème, Frank Lestringant glose « astorge » en « rude et insensible¹⁸ ». Ces gloses, bien que tout à fait compatibles avec les passages que nous venons de citer, demeurent néanmoins inadéquates. Car Aubigné est loin d'être le seul à avoir francisé ce mot grec à l'époque, et le mot grec lui-même – ἄστοργος – apparaît à deux reprises dans le Nouveau Testament, une fois dans l'épître aux Romains et une fois dans la deuxième épître à Timothée, où il possède un sens théologique assez précis qui donne tout son poids à ces figures de l'inhumain dans *Les Tragiques*¹⁹.

Étymologiquement, « ἄστοργος » est un adjectif exprimant la négation de « στοργή », qui désigne l'affection qu'on doit ressentir pour ses parents et ses proches. Dans son petit dictionnaire des termes ecclésiastiques, paru tout d'abord en appendice à ses *Loci communes* au milieu du xvi^e siècle, Philippe Melanchthon définit « στοργή » comme « *motus cordi humano, insitus divinitus, congruens cum Lege Dei, ut amor erga parentes, natos, coniugem, fratres, et bene meritos*²⁰ ». L'homme a-storge est donc celui qui renie dans son cœur l'amour que Dieu y inspire envers la famille et envers les « *bene meritos* », c'est-à-dire ceux qui le méritent.

Or, on retrouve assez souvent dans des textes juridiques de l'époque relatifs à la disposition d'un héritage le terme « astorgie », pour qualifier ceux qui ne pourvoient pas aux besoins de leur famille. Dans son plaidoyer relatif à un tel

16. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 618.

17. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 453n.352.

18. D'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Lestringant, 559.

19. Valerie Worth-Stylianou renvoie aux passages bibliques dans une note en bas de page de sa magnifique traduction anglaise des *Tragiques*. Que cette chère collègue soit ici remerciée pour avoir ainsi indiqué la piste que je suis dans le présent article. *Agrippa d'Aubigné's Les Tragiques*, 299, note 163.

20. Melanchthon, *Definitiones*, n. p. ; « Le mouvement du cœur humain, divinement inculqué, tel que l'amour pour les parents, les enfants, les conjoints, les frères, et les bien méritants » (ma traduction). Ce petit lexique est réédité à plusieurs reprises tout au long des xvi^e et xvii^e siècles.

dossier, le conseiller d'État Simon Marion, ruminant sur l'amour-propre d'un père qui « achète sa gloire et louange au prix de la vie de ses propres enfants », déclare que « la philautie engendre l'astorgie²¹ ». De manière semblable, au cours de son plaidoyer « sur le don fait par un mineur aux Capucins d'Angers », le conseiller Louis Servin s'appuie sur « un axiome certain, que les pères doivent avoir [...] affection et charité envers leurs enfants » et en conclut que toute autre opinion « serait une doctrine d'astorgie contraire aux enseignements Apostoliques, et rendrait les pères pires que bêtes, bref [...] tels qu'étaient les hommes inhumains à Rome sans entendement, sans foi, sans parole, sans affection naturelle²² ».

Servin fait allusion ici à l'épître aux Romains de saint Paul. Voici la traduction française de la Bible de Genève du passage en question, où ἀστοργος se traduit « sans affection naturelle » :

Car ainsi qu'ils n'ont tenu conte de recognoistre Dieu, ainsi Dieu les a livrés en un esprit despourveu de tout jugement pour commettre des choses qui sont nullement convenables : Estans remplis de toute injustice, paillardise, meschanceté, avarice, mauvaistié : plains d'envie, meurtre, noise, fraude, malignité : Rapporteurs, detracteurs, haïssans Dieu, injurieux, orgueilleux, vanteurs, inventeurs de maux, rebelles à peres & à meres : Sans entendement, ne tenans point ce qu'ils ont accordé : sans affection naturelle, gens qui jamais ne se rappaisent, sans miséricorde²³

Calvin glose « sans affection naturelle » ainsi : « sans affection humaine, ou d'humanité, sont ceux qui ont despouillé mesme les premiers sentimens naturels, qu'on doit avoir de ces parens ou alliez²⁴ ». Commentant ce passage, le théologien protestant insiste qu'il n'y est pas simplement question des

21. Marion, *Plaidoyez*, 98.

22. Servin, *Plaidoyez*, 118. Quelques décennies plus tard, on trouve dans les annotations du conseiller Cardin le Bret des réflexions sur le père qui aurait « méprisé le soin que la nature veut qu'il aye de ses enfans » ; « S. Paul appelle cela astorgie », remarque-t-il (Le Bret, *Décisions*, 363).

23. Épître de saint Paul aux Romains 1 : 28–31, Bible de Genève, 77.

24. Calvin, *Sur l'Épître aux Romains*, 53–54. Dans son *Exposition sur l'Épître de saint Paul aux Romains*, on lit : « sans affection naturelle, ce sont ceux qui ont perdu le sens d'amour naturel envers ceux qui leur appartiennent comme les peres envers leurs enfans » (26). Pour Érasme, être *astorgos* c'est être « vuide de toute affection humaine » (Romains) ou « inhumains envers les siens et leurs parents » (2 Timothée), *Les paraphrases d'Érasme*, 645 et 848.

« hommes inhumains à Rome » comme le voudrait Servin ; la litanie des vices énumérés par saint Paul s'attribue à « tout le genre humain » et doit montrer que « tous sont coupables d'impiété²⁵ ». Il s'agit donc des traits essentiels de l'homme, parties intégrantes de sa condition inique qui font qu'il ne peut être justifié que par la foi. Seuls les hypocrites – dans le contexte de cette épître de saint Paul, les Juifs et les Gentils – refusent de reconnaître leur état vicieux en restant sourds à la nouvelle transmise par l'Évangile et en rejetant la nécessité de la miséricorde divine comme unique voie du salut.

On trouve une description semblable des mœurs corrompues dans la deuxième épître à Timothée, où saint Paul emploie également le mot *ἀστοργος*, et où la Bible de Genève traduit encore « sans affection naturelle²⁶ » :

Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront s'aimans eux-mêmes, avaricieux, vanteurs, & orgueilleux, diffamateurs, desobéissans à pere et mere, ingrats, contempteurs de Dieu, sans affection naturelle, calomniateurs, sans attrempance, cruels, haïssans les bons, traîtres, temeraires, enflés, amateurs de voluptez plutost que Dieu, ayans l'apparence de piété, mais renians la force d'icelle : Destourne-toi aussi de telles gens²⁷

Dans un sermon sur ce chapitre précis de 2 Timothée, Calvin explique la manière dont on doit comprendre l'actualité historique de ces paroles de saint Paul :

S. Paul n'a point seulement parlé pour son temps : il dit qu'aux derniers jours cela sera. Et qu'est-ce que cela comprend ? Tout l'estat de l'Église Chrestienne [...] depuis que nostre Seigneur Jesus a tout accompli ce qui

25. Calvin, *Sur l'Épître aux Romains*, « Argument », n.p.

26. Jacques Lefèvre d'Étaples, qui fit la première traduction française de la Bible sur la base de la Vulgate, met « sans amour » aux deux endroits. Traduisant à partir du grec, Sébastien Castellion, pasteur protestant qui rompt avec Calvin après l'exécution de Servet, y met « inhumains ». C'est peut-être à ces intertextes bibliques que pensait Wilhelm Winkler, un lecteur allemand d'Aubigné pour qui l'astorge des *Tragiques* est « unempfindlich für Liebe » (*Aubigné der Dichter*, 88). Dans son *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, à l'entrée « astorge », Edmond Huguet, citant Aubigné (et seulement Aubigné) à quatre reprises, se contente de juxtaposer « impartial » et « cruel et impitoyable » (1 : 364).

27. II Épître de saint Paul à Timothée 3 : 1–5, Bible de Genève, 110.

estoit requis pour le salut du monde, nous sommes aux derniers jours [...] Voyla donc comme les derniers jours ont commencé depuis le temps des Apostres, ils continuent à présent, & dureront jusques à la fin du monde²⁸

Ici, Calvin abandonne sa rhétorique universalisante pour situer l'homme astorge dans un contexte exclusivement chrétien, où il ne s'agit plus de marquer une frontière entre Chrétiens, Juifs, et Gentils, mais de se démarquer de ses propres coreligionnaires. La référence au conflit interne à l'Église devient rapidement explicite : « il faut noter de qui c'est qu'il parle. Car il ne s'attache point à des ennemis manifestes, qui de propos délibéré oppugnent le nom de Jésus Christ : mais à des domestiques, qui veulent être nombrez entre les membres de l'Église²⁹ ». Même s'il vise encore l'hypocrisie comme vice typiquement humain dans ce commentaire, Calvin n'hésitera pas à en culpabiliser surtout le corps ecclésiastique de l'Église catholique :

Aussi aujourd'huy combien que le clergé du Pape soit rempli de tant de vilénies et ordures, qu'elles infectent tout le monde de la seule puanteur qui en sort : toutefois ils ne laissent point pour cela avec tout leur desbauchement de s'attribuer tous droits et titres des Saints, voire avec un orgueil intolérable³⁰

Il ne s'agit donc plus de la communauté des hommes, tous vicieux, dont une partie – ceux qui, dans l'épître aux Romains, s'en remettent à leur foi chrétienne – pourrait espérer le salut, mais de la communauté des Chrétiens, vicieux de nature, comme tous les hommes, dont une partie – le « clergé du Pape » – s'avère particulièrement perverse et qui mérite la condamnation divine.

La figure de « l'astorge » devient ainsi une arme dans le conflit interne qu'était la Réforme ; aucune surprise à ce que dans cette atmosphère polémique, l'on n'hésite pas à faire de ses antagonistes confessionnels les réprouvés de saint Paul. Ainsi, la formule « sans affection naturelle » apparaît à plusieurs reprises dans la littérature de controverse à l'époque des guerres de Religion en France. Dans sa campagne pour exclure le Protestant Henri de Navarre de la couronne

28. Calvin, *Sermons*, 379–80.

29. Calvin, *Sur les deux épistres de saint Paul à Timothée*, 274–75.

30. Calvin, *Sur les deux épistres de saint Paul à Timothée*, 275.

de France, par exemple, le polémiste catholique Denys Bouthillier avertit les Catholiques anglais contre « les Huguenots, qui sont de leur nature, comme tous hérétiques dit S. Paul, sans affection, sans fidélité, et sans alliance³¹ ». De manière semblable, en citant 2 Timothée 3, le théologien de la Ligue Jean Boucher cherche à démontrer dans un sermon sur la « simulée conversion » de ce roi que les « partisans Navarrois » sont « ceux que décrit Saint Paul, *gens s'aymans eux-mesmes, avaricieux [...] contempteurs de Dieu, sans affection naturelle*³² ». Le martyrologue protestant Jean Crespin renvoie à ce même passage pour cibler les catholiques :

regardez si les Papes & leurs supposts, qui ont detenuz la verité de Dieu en injustice, sont pas depeints au vif en ces paroles de S.Paul, lequel au 3. chap. de sa 2. epistre à Timothee les specifie encore plus au long, disant que ce seront *hommes s'aimans eux-mesmes, avaricieux, vanteurs, orgueilleux, diffamateurs, desobeissans a pere & mere, ingrats, contempteurs de Dieu, sans affection naturelle*³³

Encore du côté des Protestants (même si ses intentions ne sont pas polémiques), le philosophe Pierre de la Primaudaye propose la glose suivante de la formule « sans affection naturelle » dans la *Suite de l'Académie française* :

quand saint Paul fait des roolles & des denombrements des vices & pechez des hommes les plus vicieux & les plus execrables qui puissent estre & qui sont comme des monstres en nature, il fait expresse mention, qu'ils sont sans affection naturelle ; laquelle aussi, ne peut estre arrachee d'aucune nature vivante, si elle n'est du tout monstrueuse & dénaturée [...] l'Esprit de Dieu condamne comme monstres les hommes qui en sont despouillez³⁴

Voilà donc ἄστοργος assimilé à l'inhumain, au dénaturé, voire au monstrueux. On est ici en plein milieu de l'univers lexical des *Tragiques*, et c'est certainement dans ce contexte de polémique confessionnelle qu'il faut situer les figures de l'astorge qui surgissent dans la grande épopée protestante d'Aubigné.

31. Bouthillier, *Response*, 132.

32. Boucher, *Sermons*, 114–15.

33. Crespin et Goulart, *Histoire des Martyrs*, 844r.

34. La Primaudaye, *Suite*, 93r–v.

Pour l'Aubigné des *Tragiques*, les astorges sont l'objet d'une narration historique qui dévoile une vérité d'ordre divin, qui est celle qu'annonce saint Paul dans 2 Timothée, où il est question de la fin du monde, des « derniers jours ». C'est bien ce contexte de quasi-apocalypse qui est évoqué dans le poème, non pas seulement comme allégorie ou comme figure, mais aussi comme réalité historique. Les frères, mères, pères, et cousins qui s'entredéchirent sont des lieux communs de la littérature de guerre civile ; mais en les rebaptisant « astorges », Aubigné lie leur violence familiale à celles des réprouvés dans le Nouveau Testament, et surtout aux vicieux des « derniers jours ». Aubigné n'hésitera pas à prononcer une sentence de condamnation divine sur ces êtres misérables dans le dernier livre du poème, *Jugement*.

Si la constellation théologico-sémantique que nous venons d'explorer se conforme parfaitement à l'économie morale des *Tragiques*, on conviendra qu'elle reste extrêmement difficile à concilier avec la formule de l'*Historiographie universelle* selon laquelle l'astorge serait lié au « véritable ». On comprend bien sûr qu'Aubigné n'aurait pas pu en ce début du XVII^e siècle publier un livre d'histoire qui adopte le style flamboyant de son poème épique ; comme l'a dit l'historiographe du roi Pierre Matthieu dans la préface de son *Histoire des derniers troubles de France*, « l'histoire doit être sans passion³⁵ » – un précepte que l'on trouve partout dans les textes sur les guerres civiles à une époque où le pouvoir politique cherche surtout à faire oublier la turbulence violente du siècle précédent³⁶. L'auteur des *Tragiques* énonce d'ailleurs lui-même le problème : « J'ay crainte, mon lecteur, que tes esprits lassez / De mes tragicques sens ayent dit "C'est assez³⁷ !" ». La littérature polémique n'est plus à l'ordre du jour. Là où le poète tient à donner, malgré cette crainte, libre cours à ses « amères plaintes », l'auteur de l'*Histoire universelle* semble accepter de se courber aux exigences de l'historiographie « sans passion ».

Il est de toute façon remarquable de constater avec André Thierry la modération avec laquelle Aubigné raconte un événement comme la Saint-Barthélemy dans l'*Histoire universelle*, où, selon Aubigné lui-même, il réussit à transmettre l'histoire « sans avoir usé du mot de cruauté³⁸ ». En comparant

35. Matthieu, *Histoire*, sans pagination pour la dédicace citée ici.

36. Voir sur ce point Andrea Frisch, *Forgetting Differences*, chap. 3, « History without Passion ».

37. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 724.

38. Thierry, « Agrippa d'Aubigné lecteur et traducteur de Jacques-Auguste de Thou », 199.

la manière dont les deux textes en question ici représentent cet épisode, Mathilde Bernard conclut que dans l'*Histoire universelle* en général, « c'est très régulièrement que dans les moments d'acmé du pathétique, on assiste [...] à une forme de mise à distance dans l'écriture³⁹ ». Or, malgré cette technique de distanciation, en tenant compte de la condamnation théologique qui pèse sur celui qui est « sans affection naturelle », on pourrait vouloir « sauver » l'entreprise historiographique d'Aubigné en cherchant une éventuelle dimension pathétique dans son texte. Ce serait une manière de lire les nombreux passages où Aubigné attribue des sentiments forts – et forts humains – à d'autres acteurs dans l'*Histoire universelle*. Face à la résistance héroïque des Vaudois, par exemple, la Duchesse de Savoie « [prit] pitié...de ce peuple⁴⁰ » ; un écuyer à la cour de la Duchesse, Chassin-court, rapporte mot à mot, dans un échange familier avec notre historien, le discours d'un de leurs « magnifiques ambassadeurs », dont les paroles « esmeurent Chassin-court à la Réformation, esmeurent les plus tendres de ceste Cour, si bien qu'ils obtindrent un Edict, portant liberté et exercice de leur Religion, quelque payement de deniers, et la réception d'un Fort⁴¹ ». Devant le martyre de deux Anglais, « le peuple s'escríoient, Miséricorde⁴² ». Si l'historien astorge n'exprime pas sa propre affection naturelle, peut-être trouve-t-il d'autres moyens pour que cette affection s'exprime, par procuration, pour sauver l'humanité de son récit historiographique.

Il est d'ailleurs bien connu que l'appendix de cet ouvrage marque un changement d'orientation affective par rapport à la préface. Ici, Aubigné se confie aux « æquanimis lecteurs, avec la liberté d'unir mon jugement aux vôtres, en décrivant pathétiquement la douloureuse tragédie qui a pâli mon encre de mes larmes, donné des accents à mes lignes, cotté mes virgules de soupirs⁴³ ». Encre, larmes, accents, virgules, soupirs : devrait-on comprendre par là que les émotions humaines de l'historien qui se donne pour astorge peuvent quand même s'entrevoir dans le récit des « faits », pour qui sait les sentir ? On pourrait bien sûr mener une lecture minutieuse de l'*Histoire universelle* fondée précisément sur cette hypothèse, mais à la lumière du discours contemporain

39. Bernard, « Les écritures de l'histoire chez Agrippa d'Aubigné », n.p.

40. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 1 : 203.

41. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 1 : 205–56.

42. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 1 : 213.

43. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 9 : 393.

sur l'astorge, une telle entreprise ne saurait dissoudre la tension profonde au cœur de la démarche historiographique d'Aubigné. Même en déléguant ses « affections naturelles » à d'autres, l'historien astorge doit encore accepter d'étouffer sa propre humanité afin de garantir la possibilité que son *Histoire* soit lue et reçue par le pouvoir politique.

Vue sous le jour de notre lecture de l'astorge dans *Les Tragiques*, la figure albinéenne de « l'historien astorge » soulève une problématique fondamentale qui sous-tend l'historiographie protestante des guerres de Religion françaises dans l'après-guerre immédiat. Tout au long de la période des guerres, la mise en scène pathétique de la violence et de la souffrance extrêmes (par exemple dans les martyrologies de Crespin ; dans ce que David El Kenz a appelé la « mise en scène médiatique du massacre⁴⁴ » ; dans les pamphlets et libelles analysés par Denis Crouzet dans sa grande étude sur la violence au temps des troubles⁴⁵) avait exploité une rhétorique du *pathos* selon laquelle l'expression et le ressentiment des émotions intenses face à la violence seraient des preuves d'humanité, ou même des signes d'élection. La force morale qui y est attribuée à la pitié ou à son absence dans *Les Tragiques* est en tout cas évidente⁴⁶. Le lecteur qui n'éprouve pas de pitié devant le récit de misères du parti minoritaire s'y retrouve assimilé à « Hérode le boucher », « [au] cœur sans oreille et [au] sein endurci / Que l'humaine pitié, que la tendre mercy / N'avoient sceu transpercer⁴⁷ ». Selon *Les Tragiques*, refuser la pitié, se rendre « impiteux » et « inhumain » ou, tout simplement, « astorge », équivaut à un refus de la Vérité de telles scènes historiques. De par son appropriation de « l'astorge » dans sa préface à l'*Histoire universelle*, Agrippa d'Aubigné semble suggérer que l'historiographe qui cherche à défendre les intérêts politiques de la communauté protestante au XVII^e siècle doit accepter de devenir une figure de l'inhumain : dénaturé, voire monstrueux, et par conséquent abandonné par Dieu⁴⁸.

Au lieu donc de chercher à déproblématiser la figure albinéenne de l'historien astorge en l'interprétant comme un complément politique ou juridique

44. El Kenz, « Die mediale Inszenierung ».

45. Crouzet, *Les guerriers de Dieu*.

46. Katherine Ibbett fait ressortir la pitié comme critère privilégié pour l'appartenance à la communauté huguenote dans *Les Tragiques* (*Compassion's Edge*, chap. 1).

47. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 686–87.

48. Hugues Daussey a bien démontré qu'Aubigné cherche surtout à défendre le parti Réformé en tant qu'« organisation politique et militaire » dans l'*Histoire universelle* (« La notion de parti », 102).

au prophète des *Tragiques*, on peut voir dans les larmes et les soupirs qui surgissent à la fin de l'*Histoire universelle* la profonde souffrance de celui qui, pour cautionner l'efficacité politique de sa représentation de la communauté protestante, croyait devoir se servir d'une rhétorique historiographique qui risquait de menacer son propre salut. Il s'agirait ainsi d'un geste de sacrifice *au politique* qui ne peut se comprendre que *du point de vue théologique*. De fait, on peut retrouver des réflexions sur ce genre de sacrifice dans *Les Tragiques* : qu'on songe par exemple à « la mère defaisant, pitoyable et farouche, / Les liens de pitié avec ceux de sa couche⁴⁹ » du premier livre, *Misères*. Lors d'un de ces sièges prolongés qui ont marqué la période des guerres de Religion françaises et au cours desquels des milliers de personnes affamées ont péri, une mère désespérée finit par se jeter sur son propre enfant :

La mere du berceau son cher enfant deslie ;
 L'enfant qu'on desbandoit autre-fois pour sa vie
 Se desveloppe icy par les barbares doigts
 Qui s'en vont destacher de nature les loix ;
 La mere deffaisant, pitoyable et farousche,
 Les liens de pitié avec ceux de sa couche,
 Les entrailles d'amour, les filets de son flanc,
 Les intestins bruslants par les tressauts du sang,
 Les sens, l'humanité, le cœur esmeu qui tremble
 Tout cela se destord et se desmesle ensemble⁵⁰

Même si Aubigné n'emploie pas le mot « astorge » ici, la mère qui cannibalise son propre enfant a manifestement « despouillé mesme les premiers sentimens naturels, qu'on doit avoir de ces parens ou alliez⁵¹ ». Toutefois, selon le poète des

49. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 289.

50. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 290.

51. Malgré le rôle principal joué par le père dans les appropriations juridiques de la notion de l'astorgie (pour des raisons que l'on peut facilement imaginer), c'est surtout de l'amour maternel qu'il est question dans les réflexions sur la nature de l'affection désignée par « στοργή ». Dans sa version théâtrale de l'histoire vétérotestamentaire de Jephthé, qui pour garantir une victoire militaire fait un vœu de sacrifier à Dieu l'être qui sortira le premier de chez lui à son retour, George Buchanan invente le nom « Storge » pour la femme de Jephthé, mère de leur fille unique qui doit ainsi être sacrifiée. Dans cette tragédie rapidement traduite en français et souvent rééditée au xvi^e siècle, Storge voit dans ce sacrifice un « Père

Tragiques, cette mère ne devient « astorge » que malgré elle, « ayant long-temps combattu dans son cœur / Le feu de la pitié⁵² ». Il n'est pas question ici des hypocrites débauchés du « derniers temps », mais d'un être poussé à abandonner son humanité par des circonstances matérielles insoutenables. Sur la page de titre, l'historien astorge destine son ouvrage « à la Postérité », ce qui indique un lectorat séculier et un avenir qui se détache des « derniers jours » tels que *Les Tragiques* les conçoivent. Comme ces parents qui sacrifient leur humanité pour assurer leur propre survivance physique ainsi que celle de leur communauté, Aubigné se serait-il persuadé que la seule manière de garantir la survivance matérielle de la mémoire huguenote était de se dépouiller de ses affections naturelles, en « défaisant les liens de la pitié » qui le rattachait si profondément à la communauté protestante et par là à son Dieu ?

Si cette perspective bien tragique peut sans doute s'autoriser à partir des réseaux intertextuels que nous venons d'esquisser, les passages bibliques ouvrent néanmoins une autre perspective sur l'historien astorge. Les astorges des *Tragiques* sont clairement liés au discours polémique qui se rattache surtout à la deuxième épître à Timothée et aux affrontements violents des guerres de Religion. Or, comme on l'a vu, l'épître aux Romains et le commentaire là-dessus fait par Calvin supposent un cadre moins guerrier et plus universel. Selon le postulat du vice généralisé, on pourrait comprendre qu'en se proclamant « historien astorge », Aubigné ne fait qu'assumer le statut d'homme déchu qu'il partage avec toute l'humanité. L'historien astorge ne s'adresserait à ce moment-là ni à des co-religionnaires ni à des ennemis, mais à tous les hommes. La toute première phrase de la préface à l'*Histoire universelle* prépare précisément ce genre de lecture :

Ayant assez longtemps appréhendé la pesanteur de l'Histoire, et redouté ce labeur pour les rigoureuses loix qui lui sont imposées ; après avoir considéré à combien de sortes d'esprits doit satisfaire celui qui expose son talent sur un eschaffaut si eslevé, où il a pour spectateur l'Univers, autant de juges que de lecteurs⁵³

bourreau d'enfant, offrande abominable, / Autel ensanglanté d'un massacre exécration » et lui prie de souffrir « aimer son enfant la mère misérable, / Que n'aimer sur tout crime est un crime exécration » (*La tragédie de Jephthé*, 26).

52. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 291.

53. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 1 : 1.

On voit ici l'historien à la recherche d'une posture qui lui permettrait de s'adresser non seulement au monde (et non pas à Dieu), mais au monde entier ; en s'attribuant un état vicieux mais quintessentiellement humain (de surcroît particulièrement évident dans le siècle de fer qu'il traversait), Aubigné ne chercherait nullement à se sacrifier devant ses lecteurs, mais à s'unir à eux⁵⁴.

Cette interprétation paraît encore plus fondée quand on poursuit la lecture de l'épître aux Romains où, immédiatement après avoir énuméré les vices des hommes, saint Paul aborde la question du jugement : « Pourtant ô homme, quiconque sois-tu qui juges des autres, tu es sans excuse : car en ce que tu juges d'autrui, tu te condamnes toi-même, veu que toi qui juges, commets les mesmes choses⁵⁵ ». Calvin remarque que « les mots [grecs] ici ont une rencontre de bonne grace, asçavoir *Crinin* et *Catacrinin*, desquels le premier signifie Juger, et l'autre Condamner⁵⁶ ». Cet avertissement contre l'acte de s'ériger en juge de la moralité et du salut d'autrui rappelle la manière dont Aubigné caractérise l'*Histoire universelle* dans sa préface aux *Tragiques* : là, le poète promet de livrer bientôt à ses lecteurs une « Histoire, en laquelle c'est chose merveilleuse qu'un esprit igné et violent de son naturel ne se soit montré en aucun point partisan, ait escrit sans loüanges et blâmes, fidelle tesmoing et jamais juge, se contentant de satisfaire à la question du fait sans toucher à celle du droit⁵⁷ ». On a souvent attiré l'attention sur le caractère juridique du langage d'Aubigné dans ce passage des *Tragiques* (et dans le poème en général)⁵⁸ ; la restitution du contexte biblique dans l'épître aux Romains, où l'astorge est taxé d'hypocrisie quand il prétend juger d'autrui, permet de cerner l'aspect profondément théologique de cette rhétorique pour l'*Histoire universelle*⁵⁹.

54. C'est dans un but unificateur que Marc Lescarbot emploie le terme « astorgie » dans son *Histoire de la nouvelle France* à la même époque. Cherchant à rassembler les Chrétiens Français autour d'un projet d'évangélisation au Canada, il se lamente que « le siècle du jourd'huy est tombé comme en une astorgie, manquant d'amour et de charité Chrétienne, et ne retenant quasi rien de ce feu qui bruloit noz peres soit au temps de nos premiers Rois, soit au siecle des Croisades pour la Terre-Sainte » (Lescarbot, *Histoire*, 675).

55. L'Épître aux Romains 2 : 1 (Bible de Genève, 77–78).

56. Calvin, *Sur l'Épître aux Romains*, 54–55.

57. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 230.

58. Voir Elliot Forsyth, *La Justice de Dieu ; La Justice des Princes : commentaires des Tragiques* ; et Mathieu-Castellani, « La scène judiciaire dans *Les Tragiques* ».

59. Pour Jean-Raymond Fanlo, c'est surtout l'encadrement juridique qui détermine les choix d'Aubigné dans son *Histoire* (Fanlo, « Deux historiens »). Voir également Fanlo, « Mettre en ordre des choses ».

Bien sûr, cette lecture, tout en recadrant l'*Histoire universelle* de façon théologiquement légitime pour l'historien calviniste, n'est pas sans conséquences importantes pour le statut théologique de l'énonciateur des *Tragiques*, qui ne cesse de s'arroger le pouvoir de juger et de condamner nommément ses contemporains. Ses jugements sont d'ailleurs particulièrement sévères. Comme le souligne Elliot Forsyth, la justice divine envisagée dans le poème est de nature exclusivement vengeresse ; *Les Tragiques* n'ont rien à dire « sur les notions de miséricorde et de pardon divins » et relèguent le thème du repentir « au second plan », ce qui sert à ouvrir un gouffre infranchissable entre les élus et les damnés⁶⁰. Il est en tout cas on ne peut plus clair, dans l'adresse qu'il fait « à son livre », que le poète polémique cherche à diviser ces lecteurs : « Ta couverture sans valeur / Permet, s'il y a quelque joye, / Aux bons la trouver au dedans ; / Aux autres fascheux je t'envoye / Pour leur faire grincer les dents⁶¹ ». En s'appropriant la voix de Dieu pour « juger d'autrui » (rappelons encore ici que le septième et dernier livre des *Tragiques* s'intitule « Jugement »), le poète-prophète ne risque-t-il pas de se rendre hypocrite, non seulement aux yeux de ses éventuels lecteurs, mais surtout aux yeux de Dieu (selon la théologie paulinienne et calvinienne) ?

On voit que l'analyse de ces résonances bibliques, tout en illuminant les enjeux de l'emploi de l'hellénisme « astorge » chez Aubigné, ne peut qu'aiguïser les tensions entre ces deux tentatifs d'écrire l'histoire de la communauté protestante en France au XVII^e siècle. Aubigné écrit son *Histoire universelle* à un moment où la conjonction entre le pouvoir politique et la confession religieuse – conjonction incarnée, pour les Protestants, par la personne du roi Henri IV – semble être devenue définitivement exclue⁶². L'abjuration de ce roi (1593) et puis son assassinat (1610) exigeront de la part des Protestants français une nouvelle orientation envers le pouvoir politique, pouvoir qui se loge dès lors définitivement en dehors de la communauté huguenote. Les écrits d'Agrippa d'Aubigné traduisent ainsi la faille irréductible entre le politique et le théologique pour la communauté huguenote de France de l'après guerres de

60. Forsyth, « Le message prophétique », 30.

61. D'Aubigné, *Tragiques*, éd. Fanlo, 240.

62. Pour une excellente analyse de l'évolution du rapport entre écriture et militantisme dans plusieurs ouvrages d'Aubigné, voir Waizer, « Rapports de l'écrit à l'histoire et au "politique" ».

Religion. Le poète polémique demeure sur un côté de cette faille ; l'historien astorge se lance vers l'autre, au risque de tomber dans l'abîme.

En 1620, l'*Histoire universelle* a été condamnée par un édit royal. Dans la préface au troisième tome de son *Histoire*, Aubigné « impute cette défaveur à mon nom premièrement » vu qu'il croit avoir réussi à « [faire] parler les choses⁶³ » de façon transparente. Au lieu d'accueillir la vision calviniste du vice universel, on a donc finalement fait coller le vice de l'astorgie à Aubigné lui-même, et aux Protestants en général. L'effort a été de longue durée : dans un texte de 1579 destiné à réfuter la théologie calvinienne, l'apologiste catholique Matthieu Launoy – « Prêtre, Docteur en Théologie, jadis Ministre de la Religion prétendue Réformée, et maintenant réduit à l'Église Catholique et Romaine », selon La Croix du Maine en 1584⁶⁴ – offre la démonstration suivante, qui mérite d'être citée *in extenso* :

[les Huguenots] sont de ces moqueurs, que les saints Apôtres ont prédit devoir advenir aux derniers temps [citation en marge à 2 Tim 3] [...] En premier lieu, ils sont injurieux, calomniateurs, sans affection naturelle, et pechent contre cette première cause laquelle nous oblige de révérencer les personnes, quand ils appellent leurs pères, mères, et autres Ancêtres et parents infidèles non Chrétiens [...] Quelle affection naturelle peuvent donc avoir ces chimères de ministres en leurs cœurs, quand ils osent ainsi calomnieusement dégorger telles injures contre leurs propres pères, mères, aïeux et bisayeux qui les ont engendrés, mis au monde, fait baptiser, à fin qu'ils fussent reçus et inscrits en l'Alliance de Dieu, et qui les ont nourris, élevés et entretenus si tendrement souffrant pour ce faire tant de mesaises et de fâcheries ? [...] quelle injure est-ce de faire aussi à tous leurs autres parents, à toute leur patrie, concitoyens et compatriotes, qui sont en cette même Église, cheminant en cette même foi et Doctrine, et servent Dieu en cette même liturgie ? Cela ressent-il quelque chose de l'affection naturelle ? [...] [Ils] se montrent être plus dénués de humanité et d'affection naturelle, que ne sont les barbares dénués de

63. D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. 3, 4.

64. La Croix du Maine, *Bibliothèque*, 317. Le titre complet du texte de Launoy montre de façon spectaculaire le caractère profondément dialogique de ce genre de « commentaire » : *Replique chrestienne en forme de commentaire sur la réponse tirée du dehors de la moëlle des S. Ecritures, et de toute bonne Doctrine, et faite par les Ministres Calviniques à la réfutation de leurs fausses suppositions, &c.*

raison humaine [...] Chose tant aliene de toute humanité, que je n'ose dire que telz imposteurs soient hommes, sans y adjoûter cette epithete, sçavoir est, que quant à l'esprit et au cœur, ils sont du tout dénaturez⁶⁵

En faisant ressortir le caractère familial et par extension civil du conflit religieux, Launoy suggère que toute mise en question des pratiques reçues par les « ayeux » équivaut à l'astorgie condamnée par saint Paul. La Réforme devient ainsi l'exemple par excellence de ce vice, indépendamment de toute dispute doctrinale particulière. Dans cette atmosphère véritablement astorge, aucune souplesse rhétorique de la part de notre « huguenot inflexible » n'aurait pu sauver son histoire du feu.

Travaux cités

D'Aubigné, Agrippa. *Agrippa d'Aubigné's Les Tragiques*. Traduit par Valerie Worth-Stylianou. Tempe : Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2020.

D'Aubigné, Agrippa. *Histoire universelle*. Édité par André Thierry. 11 vol. Genève : Droz, 1981–2000.

D'Aubigné, Agrippa. *Les Tragiques*. Édité par Frank Lestringant. Paris : Gallimard, 1995.

D'Aubigné, Agrippa. *Les Tragiques*. Édité par Jean-Raymond Fanlo. Paris : Champion, 2006.

Bernard, Mathilde. « Les écritures de l'histoire chez Agrippa d'Aubigné », conférence prononcée dans le cadre du cours de L2 « Une écriture à vif : témoigner des guerres de religion » de l'Université Paris-Sorbonne nouvelle, 23 avril 2014. <https://clairesicard.hypotheses.org/582>.

La Bible nouvellement tradlatée. Traduit par Sébatien Castellion. Bâle : Jehan Hervage, 1555.

La Bible, qui est toute la sainte Escriture du Vieil et du Nouveau Testament : Autrement, l'Anciene et la Nouvelle Alliance. Le tout reveu et conferé sur les textes hebrieux et grecs par les Pasteurs et professeurs de l'Eglise de Geneve. Genève : Jérémie des Planches, 1588.

65. Launoy, *Replique*, 146v–48v.

- Boucher, Jean. *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue ab-solution de Henry de Bourbon, Prince de Béarn, à S. Denys en France, le Dimanche 25. Juillet, 1593*. Paris : Guillaume Chaudière, 1594.
- Bouthillier, Denys. *Response des vrays Catholiques François, à l'avertissement des Catholiques Anglois, pour l'exclusion du Roy de Navarre de la Couronne de France, traduit [sic] du Latin*. s.l. : s.n., 1588.
- Buchanan, George. *La tragédie de Jephthé traduite du Latin de George Buchanan Escossois*. Traduit par Claude de Vesel. Paris : Robert Estienne, 1566.
- Calvin, Jean. *Commentaire de M. Jean Calvin sur l'Epistre aux Romains*. Genève : Jean Girard, 1550.
- Calvin, Jean. *Commentaires de M. Jean Calvin sur les deux epistres de saint Paul à Timothée, traduites du Latin*. Genève : Jean Girard, 1548.
- Calvin, Jean. *Exposition sur l'Epistre de saint Paul aux Romains, extraicte des Commentaires de M. J. Calvin*. Genève : Jean Girard, 1543.
- Calvin, Jean. *Sermons de Jean Calvin sur les deux Epistres S. Paul à Timothée, & sur l'Epistre à Tite*. Genève : Conrad Badius, 1561.
- Crespin, Jean et Simon Goulart. *Histoire des Martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Évangile, depuis le temps des Apostres jusques à present. Comprinse en douze livres [...]. Nouvelle et dernière Édition, reveuë et augmentée de grand nombre d'histoires, et choses remarquables omises es precedentes*. Genève : Pierre Aubert, 1619.
- Crouzet, Denis. *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*. Préface de Pierre Chaunu, avant-propos de Denis Richet. Seyssel : Champ Vallon, 1990.
- Daussy, Hugues. « La notion de parti dans l'Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné ». *Albineana* 19 (2007) : 97-114.
- Durán, Julián. « L'inquisition de Saragosse et les protestants (1560-1610) ». Dans *L'Inquisition espagnole et ses réformes au xvr^e siècle*, dirigé par Marie-Catherine Barbazza, 91-118. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006.
- El Kenz, David. « Die mediale Inszenierung der Hugenotten-Massaker zur Zeit der Religionskriege: Theologie oder Politik? ». Dans *Bilder des Schreckens. Die mediale Inszenierung von Massakern seit dem 16. Jahrhundert*, édité par Christine Vogel, 51-73. Francfort-sur-le-Main : Campus-Verlag, 2006.
- Érasme, Didier. *Les paraphrases d'Érasme... sur toutes les Epistres des Apôtres*. Bâle : Froben, 1563.

- Fanlo, Jean-Raymond. « Deux historiens dans leur histoire : *Les Historiæ sui temporis* de Jacques-Auguste de Thou, l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné ». Dans *La construction de la personne dans le fait historique : xvi^e–xviii^e siècles*, dirigé par Nadine Kuperty-Tsur et al., 37–47. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2019.
- Fanlo, Jean-Raymond. « Mettre en ordre des choses tant desordonnées : les enjeux politiques de la disposition dans l'*Histoire universelle* ». Dans *Autour de l'Histoire universelle*, dirigé par Gilbert Schrenck, 195–207. Genève : Droz, 2006.
- Forsyth, Elliot. *La Justice de Dieu : Les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné et la Réforme protestante en France au xvi^e siècle*. Paris : Champion, 2005.
- Forsyth, Elliott. « Le message prophétique d'Agrippa d'Aubigné ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 41, n° 1 (1979) : 23–39.
- Fragonard, Marie-Madeleine, Frank Lestringant, et Gilbert Schrenck, eds. *La Justice des Princes. Commentaires des Tragiques*. Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaires, 1990.
- Frisch, Andrea. *Forgetting Differences. Tragedy, Historiography, and the French Wars of Religion*. Edimbourg : Edinburgh University Press, 2015.
- Haag, Eugène et Émile Haag. *La France protestante*. Paris : Sandoz et Fischbacher, 1877.
- Huguet, Edmond Eugène Auguste. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Champion, 1925–1967.
- Ibbett, Katherine. *Compassion's Edge. Fellow-Feeling and its Limits in Early Modern France*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 2017.
- La Croix du Maine. *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de La Croix-du-Maine ; Qui est un catalogue general de toutes sortes d'auteurs, qui ont escrit en françois depuis cinq cents ans & plus, jusques à ce jourd'huy*. Paris : Abel L'Angelier, 1584.
- La Primaudaye, Pierre de. *Suite de l'Académie française, en laquelle il est traicté de l'homme et comme par une histoire naturelle du corps et de l'âme*. Paris : Guillaume Chaudière, 1580.
- Launoy, Matthieu. *Replique chrestienne en forme de commentaire sur la reponse tiree du dehors de la moëlle des S. Ecritures, et de toute bonne Doctrine, et faite par les Ministres Calviniq. à la réfutation de leurs fausses suppositions, &c.* Paris : Guillaume de la Nouë, 1579.
- Lazard, Madeleine. *Agrippa d'Aubigné*. Paris : Fayard, 1998.

- Le Bret, Cardin. *Décisions de plusieurs notables questions traitées en l'audience du Parlement de Paris*. Paris : Toussaint du Bray, 1643.
- Lecointe, Jean. *L'idéal et la différence : la perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*. Genève : Droz, 1993.
- Lescarbot, Marc. *Histoire de la nouvelle France*. Paris : Jean Milot, 1609.
- Lestringant, Frank. « La poétique violente, dérangeante, des *Tragiques*, principale singularité du poème en 1616 ». *Albineana* 30 (2018) : 205–212.
- Mathieu-Castellani, Gisèle. « La scène judiciaire dans *Les Tragiques* ». *Cahiers textuels* 9 (1991) : 91–102.
- Matthieu, Pierre. *Histoire des derniers troubles de France*. Lyon : s.n., 1606.
- Marion, Simon. *Plaidoyez de M. Simon Marion... avec les arrests donnez sur iceux*. 3^e édition. Lyon : Frères de Gabiano, 1594.
- Melanchthon, Philippe. *Definitiones multarum appellationum, quarum in Ecclesia usus est*. Wittenberg : Seitz, 1554.
- Ménager, Daniel. « Les origines de la Réforme d'après les premiers chapitres de l'*Histoire universelle* ». Dans *Autour de l'Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. Mélanges à la mémoire d'André Thierry*, dirigé par Gilbert Schrenck, 257–267. Genève : Droz, 2006.
- La sainte Bible en francoys : translatee selon la pure et entiere traduction de saint Hierome, conferre et entierement reuisitee, selon les plus anciens et plus correctz exemplaires*. Traduit par Jacques Lefèvre d'Étaples. Anvers : Martin Lempereur, 1530.
- Sainéan, Lazare. « Mélanges du xvi^e siècle ». *Revue du seizième siècle* 2 (1914) : 331–366.
- Servin, Louis. *Plaidoyez de M. Louis Servin*. Paris : Jean de Heuqueville, 1603.
- Thierry, André. « Agrippa d'Aubigné auteur de l'*Histoire Universelle* ». *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance* 6 (1977) : 21–24.
- Thierry, André. « Agrippa d'Aubigné lecteur et traducteur de Jacques-Auguste de Thou ». *Albineana* 6 (1995) : 193–205.
- Thierry, André. « *Les Tragiques* et l'*Histoire Universelle*, de Melpomène eschevelée à Clio Astorge ? ». *Albineana* 3 (1990) : 19–31.
- Waizer, Martine. « Rapports de l'écrit à l'histoire et au "politique" : l'image d'Henri IV dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné ». *Albineana* 3 (1990) : 109–132.
- Winkler, Wilhelm. *Théodor Agrippa d'Aubigné der Dichter*. Leipzig : s. n., 1906.